

MINISTERE DE LA DEFENSE  
SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE  
Centre des archives de l'armement et du personnel civil

[SERIE 2 G 12]

2011 ZO 66

Fonds de la Poudrerie Nationale de Vonges

# GESTION DU PERSONNEL DE LA POUDRERIE NATIONALE DE VONGES

1914-1982

Répertoire numérique n° 1032  
Version du 26 juillet 2012

Par Safia Mirallès  
Assistante de service d'archives  
et Vanessa Bourbonnais archiviste



Châtellerault  
2012

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
SOURCES COMPLEMENTAIRES	9
TABLES DES SIGLES	10
REPERTOIRE NUMERIQUE	11
<u>Poudrerie de Vonges :</u>	
Effectifs – Embauche, radiation et carrières	11
Gestion des carrières	11
Médecine de prévention - Accidents du travail et maladies professionnelles	11
Rémunération des personnels	12
<u>Annexe de la Poudrerie de Vonges : Centre de ravitaillement en essences de Gergy</u>	
Effectifs – Embauche, radiation et carrières	13
Gestion des carrières	13
Médecine de prévention - Accidents du travail et maladies professionnelles	13
Rémunération des personnels	13
REPERTOIRE DES GISEMENTS	14

## INTRODUCTION

### 1. Identification

**Référence :**

FR SHD-CAAPC - 2011 ZO 66 et 2011 ZO 137

**Analyse :**

Gestion du personnel de la Poudrerie Nationale de Vonges (PNV).

**Dates de création des documents (hors dossiers individuels) :**

**1914-1979**

Nota : Les documents datés couvrent la période ci-dessus mentionnée. Néanmoins, le fonds comporte également des documents qui ne sont pas datés.

**Niveau de description :**

Dossier

**Importance matérielle et support de l'unité de description :**

Le fonds après classement consiste en 9 mètres linéaires d'archives définitives et 13,20 mètres linéaires d'archives intermédiaires. Ces archives sont conservées dans 67 cartons (63 de petit format et 4 de grand format) et 132 boîtes d'archives.

Le fonds comporte 3227 dossiers individuels définitifs et 724 dossiers individuels intermédiaires (cf. § 3 éliminations). Les dossiers individuels, cotés 2011 ZO 137, sont enregistrés dans la base de données AGAPé (Application de gestion des archives de personnels) et ne sont pas listés dans le présent répertoire (cf § 4 conditions d'accès).

### 2. Contexte

**Nom du producteur :**

**Poudrerie Nationale de Vonges**

**Historique :**

L'origine des établissements des poudres est généralement très ancienne. Jusque vers 1860, ils sont implantés au bord des rivières. C'est ainsi le cas de la poudrerie de Vonges (département de la Côte d'or) dont les origines remontent à 1691 et qui est installée en bordure de la Bèze. Le terrain de ce qui devenu par la suite la poudrerie, fut acheté en juillet 1753 par l'inspecteur général des poudres et salpêtres Charles-Emmanuel Pioche.

Les principaux produits fabriqués par la poudrerie sont les poudres noires, les poudres au chlorate de potasse (poudres type « cheddites ») et des explosifs azotés et chloratés. Les explosifs de mine et de carrière fabriqués à la poudrerie sont « encartouchés » par des cartoucheries privées voisines de l'établissement.

Au début de la guerre 1914-1918, la poudrerie était d'une superficie de 66 hectares. L'établissement avait une capacité de production quotidienne de 4 tonnes de poudre noire, de 7 tonnes de mélinite, de 5 tonnes de cheddite et d'une tonne de nitronaphtaline.

Pendant le conflit, les unités de fabrication et de stockage furent développées et de nombreux baraquements furent aménagés pour accueillir une main-d'œuvre en forte expansion. En mai 1918, la poudrerie avait une superficie de 97 hectares et employait jusqu'à 2744 personnes contre 281 au moment de la mobilisation.

Ingénieurs des poudres et officiers	<b>6</b>
Agents techniques, chimistes, comptables	<b>12</b>
Sous-agents techniques, chefs de brigade	<b>30</b>
Ouvriers militaires	<b>1170</b>
Ouvriers civils	<b>144</b>
Ouvrières	<b>240</b>
Algériens et coloniaux	<b>1142</b>
Prisonniers de guerre	<b>0</b>

Le 1<sup>er</sup> février 1918, la PN de Vonges atteint son nombre maximum de travailleurs durant le conflit.

Les taux de production augmentèrent considérablement passant par exemple d'une production quotidienne de 25 tonnes de mélinite au début de l'année 1916 à 40 tonnes à la fin de la même année.

Des achats successifs de terrains poursuivirent l'extension de la poudrerie après la guerre. En 1928, le site atteignait une superficie de 259 ha. Entre 1920 et 1938 les effectifs d'employés, d'ouvriers et d'ouvrières varient de 407 à 530 agents (dont 24 à 36 employés et 388 à 502 ouvriers). Dans les années 1920, la production de poudre noire s'intensifia (en relation avec l'exploitation minière) et on commença la fabrication de « Yonckite » et d'explosifs Favier.

Une instruction du 12 juillet 1920 rattacha les centres de ravitaillement en essences aux poudreries. Ainsi, en 1921, le centre de ravitaillement en essences de Gergy (Seine-et-Loire) fut rattaché à la poudrerie de Vonges.

Les troupes allemandes entrèrent à Vonges le 15 juin 1940. L'établissement fut évacué, le personnel militaire et les affectés spéciaux se replièrent à la PN de Toulouse. Le 16 juin, des avions italiens bombardèrent la poudrerie et des bâtiments des Services généraux furent détruits. Le personnel replié à Toulouse regagna la poudrerie en Août 1940. La production d'explosifs et de poudres noires ne reprit qu'en octobre 1940 après autorisation des autorités allemandes. La poudrerie n'étant plus autorisée à livrer des explosifs en zone libre, la production fut ralentie, (30% des clients de la PN se trouvaient

en zone libre en 1940)<sup>1</sup>. Les ouvriers touchés par le ralentissement de la production furent employés à des travaux forestiers dans les bois de la Vervotte acquis par la poudrerie en 1911<sup>2</sup>.

D'août à décembre 1940, la poudrerie fut surveillée par un représentant de l'armée allemande. Le 8 Août 1942, l'État français recouvra l'exercice de son droit de propriété sur la PN de Vonges. En 1940, le centre de ravitaillement en essences de Gergy fut détaché du Service des poudres pour être rattaché au Secrétariat d'Etat à la Marine. Le CRE a été occupé puis démantelé par les autorités allemandes.

À partir de 1943, le fonctionnement de l'usine fut fortement perturbé par des prélèvements de main-d'œuvre ; 89 ouvriers furent réquisitionnés pour l'Allemagne et de nombreux ouvriers quittèrent l'établissement pour échapper à ce départ forcé. L'usine passa alors de 311 à 174 ouvriers. Le manque de main d'œuvre provoqua l'arrêt momentané de la fabrication de certains types d'explosifs.

Dans les années 1950, la PN de Vonges répondit, comme d'autres poudreries nationales, à des commandes *off-shore*<sup>3</sup>. En 1957, la poudrerie couvrait une superficie de 300 hectares dont 100 hectares de forêt. 500 personnes y travaillaient. On y fabriquait toujours de la poudre noire et des explosifs nitrates et chloratés. À la fin des années 1960, l'établissement diversifia ses activités en commençant la production de matériaux composites et de peinture industrielle.

La PN de Vonges était un établissement étatique dépendant de la Direction des poudres (ministère de la Guerre puis de la Défense Nationale). Entre 1940 et 1945 elle fut rattachée, comme les autres poudreries nationales, à la Direction des industries chimiques (ministère de la Production Industrielle et des Communications) et plus particulièrement au Service Industriel des Poudreries Nationales (SIPN)<sup>4</sup>.

La PN de Vonges disposait d'un service médical, d'un service social et, d'une école d'apprentissage<sup>5</sup>.

Le 28 février 1970, dans le cadre de la réforme des Poudres, la poudrerie d'Esquerdes (département du Pas de Calais) en tant que telle ferme et devient une annexe<sup>6</sup> de la Poudrerie de Vonges.

---

<sup>1</sup> En 1940, le directeur de la poudrerie se plaint de cet état de fait : « La poudrerie de Vonges est la seule usine française qui fabrique des explosifs chloratés. Il se trouve que la plus grande partie des sociétés et entreprises les utilisant sont en zone libre. L'interdiction d'expédier des explosifs en zone libre contribue grandement à freiner l'activité de la poudrerie et celle des cartoucheries voisines ». SHD, Châtelleraut, AA 2010 ZN 19/62.

<sup>2</sup> La poudrerie exploite du bois pour son atelier de carbonisation qui lui fournit le charbon nécessaire à la fabrication de poudre noire, le surplus sert à l'alimentation des gazogènes du département.

<sup>3</sup> Importantes commandes d'armement passées par le gouvernement américain au début de la Guerre Froide.

<sup>4</sup> Pour comprendre l'organisation et le rôle du SIPN, voir le répertoire numérique SHD, Châtelleraut, AA 761 1G.

<sup>5</sup> L'école d'apprentissage fait partie de l'organigramme de l'établissement pour l'année 1956. SHD, Châtelleraut, AA 2010 ZN 19/128.

<sup>6</sup> Le site d'Esquerdes sera remis à l'Administration des domaines en 1975. Le fonds de la poudrerie d'Esquerdes conservé au CAAPC comporte des dossiers individuels de personnels cotés 2011 ZO 84 et des archives collectives cotées 2012 ZO 117 1 à 3.

En 1971, la SNPE (Société Nationale des Poudres et Explosifs) reprit l'ensemble des activités industrielles et commerciales du service des poudres. La PN de Vonges lui fut rattachée. À Vonges, la SNPE poursuit la fabrication de poudre noire et de cartouches d'explosifs industriels et diversifia l'activité par la production de pièces en matériaux plastiques pour l'industrie. L'État était actionnaire majoritaire de la SNPE. En 1995, la filiale Nobel explosifs France fut créée puis fusionnée en 2008 à la Société de droit privé Titanite. C'est la société Titanobel, créée à l'issue de cette fusion et dans laquelle l'État ne détient plus aucune participation, qui exploite aujourd'hui l'ancien site de la PN de Vonges.

### Informations complémentaires

La composition du personnel du service des poudres était la suivante :

- un cadre militaire qui regroupait les ingénieurs militaires des poudres (chefs d'établissement, chefs de service, chefs de laboratoires de recherches ou de services d'études dans les établissements), les ingénieurs chimistes des poudres (chargés de diriger les travaux de laboratoire), les ingénieurs des travaux de poudreries (chargés de diriger les travaux de fabrication), les adjoints administratifs qui devinrent les attachés administratifs du service des poudres (correspondant aux officiers d'administration des autres services de l'armée, ils étaient comptables en finances ou en matières et gèrent les magasins), les agents de poudrerie ("contremaîtres" placés sous les ordres des ingénieurs des travaux des poudrerie ou des adjoints administratifs). Il existait un cadre de réserve des poudres mobilisable en temps de guerre.
- des agents contractuels,
- un cadre des employés civils qui comprenait des employés de bureau (employés aux écritures de bureau chargés de travaux de correspondance ou de comptabilité, expéditionnaires chargés de travaux de dactylographie, copie, classement, écritures comptables élémentaires...et qui devinrent secrétaires administratifs, agents administratifs, commis et aide-commis), du personnel de bureau d'études techniques (ingénieurs dessinateurs et dessinateurs des travaux de bâtiments, dessinateurs (ex calqueurs)), les concierges. Ces personnels étaient des fonctionnaires et percevaient un traitement payable mensuellement.
- des personnels ouvriers. Recrutés par l'établissement, ils étaient d'abord journaliers (soumis au régime général des assurances sociales) puis auxiliaires (versement des cotisations à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse et à la caisse des dépôts et consignations). Les ouvriers étaient répartis en 3 catégories : les ouvriers de fabrication, les manœuvres et les ouvriers professionnels. Ils avaient un salaire horaire.

### **Historique de la conservation :**

Suite à la reprise des poudreries par la SNPE, les dossiers individuels de personnels en retraite ou radiés ainsi que les archives collectives ont été regroupés sur le site de l'antenne de Sevran du Service technique des poudres et explosifs.

Un rapport du 28 avril 1980 indique que "les archives du personnel sont généralement bien tenues, à l'exception de Vonges" (une mention manuscrite évoque également une possible destruction d'archives).

Les archives de la PNV ont ensuite été versées au CAAPC en 1986 et 1987.

### **Modalités d'entrée**

Les archives sont issues de versements effectués au CAAP par le Service Technique des Poudres et Explosifs, antenne de Sevrans les 14 et 21 mars 1986 et en 1987 dans le cadre des entrées par voie ordinaire.

## **3. Contenu**

### **Présentation :**

Le fonds traité dans ce répertoire numérique concerne la gestion des personnels de la PNV.

Il comprend des dossiers individuels de personnels et des archives collectives (registres, listes et états). Les dossiers individuels de personnels concernent 2998 hommes et 229 femmes nés entre 1842 et 1952, soit 2770 ouvriers, 102 fonctionnaires, 22 contractuels, 3 militaires et 330 autres personnels civils (apprentis, stagiaires...ou agents pour lesquels l'archiviste n'a pas pu, compte-tenu des documents à sa possession, déterminer le statut), qui ont travaillé entre 1874 (date d'embauche au ministère de la Défense) et 1990 (date de radiation).

### **Evaluation, tris, éliminations, sort final**

Des éliminations ont été réalisées. Elles concernent les documents contenus dans les dossiers individuels dont la durée d'utilité administrative est écoulée et qui ne présentent pas d'intérêt historique (convocations, demandes de mutation, relevés de congés, ...), ainsi que les bulletins individuels de paie et les doubles de bordereaux de paie. Des archives collectives ne présentant pas d'intérêt historique ont également été éliminées. Néanmoins, des états des salaires et cotisations ont été conservés à titre de témoignage. Ces éliminations représentent environ 26,80 mètres linéaires. 724 dossiers intermédiaires, soit 13,20 mètres linéaires de documents, dont la DUA n'est pas écoulée seront éliminés progressivement entre 2012 et 2064. A terme, 40 mètres linéaires d'archives auront donc été éliminés. Le fonds sera alors constitué d'environ 9 mètres linéaires d'archives conservés pour la recherche historique.

### **Mode de classement**

Le fonds des archives collectives a été classé de manière thématique par l'archiviste : effectifs (embauche et radiation des personnels), gestion des carrières, médecine de prévention (accidents du travail et maladie), rémunérations et cotisations.

## **4. Conditions d'accès et d'utilisation**

### **Statut juridique et conditions d'accès**

LES INFORMATIONS ENREGISTREES DANS LA BASE DE DONNEES AGAPE SONT DESTINEES AUX PERSONNELS DU CAAPC AYANT BESOIN D'EN CONNAITRE. LE LECTEUR NE PEUT PAS ACCEDER DIRECTEMENT AUX INFORMATIONS, IL DOIT DONC SAISIR LE CENTRE POUR CONNAITRE LES DOSSIERS INDIVIDUELS CONSERVES.
---

LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS S'EFFECTUE EN SALLE DE LECTURE ET SELON LA LEGISLATION EN VIGUEUR FIXANT LES DELAIS DE COMMUNICABILITE DES DOCUMENTS ET LES POSSIBILITES DE DEROGATION :

- CODE DU PATRIMOINE, LIVRE II, ARCHIVES;
- LOI 2008-696 DU 15 JUILLET 2008 RELATIVE AUX ARCHIVES;

**CONDITIONS DE REPRODUCTION :**

LA REPRODUCTION DES DOCUMENTS S'EFFECTUE SELON LEUR ETAT. IL EST POSSIBLE D'OBTENIR DES PHOTOCOPIES ET DES NUMERISATIONS.

**LANGUE ET ECRITURE DES DOCUMENTS :**

FRANÇAIS. DOCUMENTS DACTYLOGRAPHIES, IMPRIMES ET MANUSCRITS

**CARACTERISTIQUES MATERIELLES :**

DOCUMENTS PAPIER ET PHOTOGRAPHIES D'IDENTITE.



**SOURCES COMPLEMENTAIRES**

Série 2 G 12 – Répertoire n° 1020 de juillet 2012 : archives de la poudrerie de Vonges (1808-1958).

Série 2 G 3 – Répertoire n° 1018 d'août 2012 : gestion du personnel de la poudrerie nationale d'Esquerdes (1905-1971).

**TABLE DES SIGLES**

PNV : Poudrerie Nationale de Vonges;  
SHD : Service historique de la Défense  
CAAPC : Centre des archives de l'armement et du personnel civil.

## REPertoire NUMERIQUE

- 2011 ZO 66 1**                      **EFFECTIFS. – Contrôle et suivi des embauches et mouvements :** liste de personnels nés entre 1894 et 1909 (s.d), 1 cahier des embauchages temporaires de 1916 à 1929 (s.d), 6 cahiers des entrées et sorties de 1920 à 1971 (s.d), 1 cahier des ouvriers mobilisés (1939), listes des personnels déplacés ou détachés (1943), 5 registres matricules des services des personnels embauchés entre 1918 et 1971 (s.d), 1 registre matricule des services du personnel de la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE) embauchés entre 1971 et 1972 (s.d), listes des agents affiliés au fonds spécial des pensions des ouvriers (1960-1975).
- s.d, 1939-1975**
- 2011 ZO 66 2**                      **GESTION DES CARRIERES. – Validations de services d'ouvriers pour interruption par suite de l'état de guerre :** décret (1950), notes et correspondances (1948,1950, 1951, 1955, 1966), **travaux insalubres :** notes de services (1958-1974).
- 1948-1974**
- 2011 ZO 66 3**                      **MEDECINE DE PREVENTION**
- 2011 ZO 66 3/1**                      **Suivi des accidents du travail :** 1 répertoire [1914-1952], 1 cahier [1949-1953], 4 registres [1954-1970], 1 registre [1953-1982] ; **explosions :** rapport (1914), procès verbal (1921), correspondance (1955,1959,1966-1967), décisions (1966), actes de désistement (1967).
- 1914-1982**
- 2011 ZO 66 3/2**                      **Suivi des malades de longue durée :** 1 registre [1954-1966], 1 registre alphabétique [1962-1971].
- [1954-1971]**

**2011 ZO 66 4/1-4/21 Calcul des cotisations retraite** : registres, états.

2011 ZO 66 4/1	1928-1935 (4 registres)
2011 ZO 66 4/2	1929-1930 (2 registres)
2011 ZO 66 4/3	1929-1931 (4 registres)
2011 ZO 66 4/4	1931-1934 (4 registres)
2011 ZO 66 4/5	1934-1936 (4 registres)
2011 ZO 66 4/6	1934-1940 (1 registre)
2011 ZO 66 4/7	1936-1938 (1 registre)
2011 ZO 66 4/8	1936-1941 (1 registre)
2011 ZO 66 4/9	1936-1942 (1 registre)
2011 ZO 66 4/10	1936-1943 (1 registre)
2011 ZO 66 4/11	1937-1939 (1 registre)
2011 ZO 66 4/12	1937-1941 (1 registre)
2011 ZO 66 4/13	1941-1947 (1 registre)
2011 ZO 66 4/14	1942-1947 (1 registre)
2011 ZO 66 4/15	1942-1949 (1 registre)
2011 ZO 66 4/16	1943-1948 (1 registre)
2011 ZO 66 4/17	1947-1949 (1 registre)
2011 ZO 66 4/18	1948-1950 (2 registres)
2011 ZO 66 4/19	1949-1950 (1 registre)
2011 ZO 66 4/20	1950 (1 registre)
2011 ZO 66 4/21	1974 (états fonds spécial)

**1928-1974****2011 ZO 66 5/1 à 5/18 Calcul des salaires et cotisations sociales** :

Etats de paiement des personnels embauchés par contrat spécial, du personnel de bureau titulaire, du personnel temporaire, des stagiaires, des sous-agents techniques militaires et réservistes, du personnel de renforcement.

2011 ZO 66 5/1	1940-1942, 1945
----------------	-----------------

Relevés de paiement<sup>1</sup> des ouvriers permanents, temporaires, des apprentis, des personnels requis et des ouvriers travaillant en Allemagne.

2011 ZO 66 5/2	1940
2011 ZO 66 5/3	1941
2011 ZO 66 5/4	1942
2011 ZO 66 5/5	1943
2011 ZO 66 5/6	1944
2011 ZO 66 5/7	1945
2011 ZO 66 5/8	1955
2011 ZO 66 5/9	1968
2011 ZO 66 5/10	1979

(1) concernent notamment le paiement des ouvriers affectés aux travaux forestiers

Bulletins de paie des apprentis.

2011 ZO 66 5/11	1956
2011 ZO 66 5/12	1957
2011 ZO 66 5/13	1958
2011 ZO 66 5/14	1959
2011 ZO 66 5/15	1960
2011 ZO 66 5/16	1961
2011 ZO 66 5/17	1962
2011 ZO 66 5/18	1963

**1940-1979**

**2011 ZO 66 6**                    **Calcul des cotisations d'assurances sociales : états.**

**1943-1945**

**ANNEXE DE VONGES : CENTRE DE RAVITAILLEMENT EN ESSENCES DE GERGY**

**2011 ZO 66 7**                    **EFFECTIFS. – Contrôle et suivi des embauches et mouvements :**  
listes (s.d, 1940-1941), états de situation numérique du personnel  
(1928), correspondance (1928, 1940-1941, 1953), demandes de  
mise à la retraite (1941), listes d'admission à la retraite (1934, 1935  
et 1938).

**s.d, 1928-1953**

**2011 ZO 66 8**                    **GESTION DES CARRIERES. – Attribution de punitions :**  
correspondances.

**1928**

**2011 ZO 66 9**                    **MEDECINE DE PREVENTION. - Suivi des accidents du travail :** listes  
(1940,1943, 1945-1949).

**1940-1949**

**2011 ZO 66 10**                    **REMUNERATION DES PERSONNELS. - Calcul des salaires et**  
**cotisations sociales :** correspondances, notes, listes de personnels  
(1927,1930, 1935, 1937-1938, 1941-1942).

**1927-1942**